

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 11 novembre 2020

Date de révision 13 novembre 2020

Numéro de révision 2

Canada / Français



Le fournisseur identifié ci-dessous a produit cette FDS à l'aide du modèle de FDS de l'UL. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FDS et tous les renseignements contenus dans cette FDS sont fournis par le fournisseur ou ont été reproduits à partir de sources de données réglementaires accessibles au public. UL ne fait aucune représentation ou garantie au sujet de la complétude ou de la précision des renseignements contenus dans cette FDS et rejette toute responsabilité relativement à l'utilisation de ces renseignements ou de la substance décrite dans cette FDS. La disposition, l'apparence et le format de cette FS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Rislone Hy-per Fuel Max Octane
Rislone Hy-per Fuel Remontant D Octane

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit HPF700C

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Additif pour carburant

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identificateur du fournisseur initial Rislone

Adresse P.O. Box 187
Holly
Michigan
48442
USA



Téléphone Phone:810.603.1321

Numéro d'appel d'urgence

ChemTel Inc. +1 (800)255-3924 (Appel gratuit en Amérique du Nord)
+1 (813)248-0585 (International)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification



Toxicité aiguë - orale	Catégorie 2
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 3
Toxicité aiguë - inhalation (vapeurs)	Catégorie 1
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Danger

Mentions de danger

Mortel en cas d'ingestion
 Toxique par contact cutané
 Mortel par inhalation
 Peut induire des anomalies génétiques
 Peut provoquer le cancer
 Risque avéré d'effets graves pour les organes
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
 Liquide et vapeurs inflammables



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Mise à la terre et liaison equipotentielle du récipient et du matériel de réception
 Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles
 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques
 Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette)
 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Peau

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Rincer la bouche

NE PAS faire vomir

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Toxique pour les organismes aquatiques Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue

89.262 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

83.48 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

89.262 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

89.262 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

89.262 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

89.262 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Paraffinic, naphthenic solvent	64742-47-8	83.48	-	-
Third Party Formulation (TP # 1422862)	-	0 - 10%	-	-
Third Party Formulation (TP # 1422862)	-	0 - 10%	-	-
Third Party Formulation (TP # 1422862)	-	0 - 10%	-	-
Third Party Formulation (TP # 1422862)	-	0 - 10%	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux	Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
Inhalation	Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Déplacer à l'air frais. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	Consulter immédiatement un médecin. NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Danger d'aspiration par ingestion - peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Ne pas respirer les vapeurs ou la brume. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Toux ou respiration sifflante. Difficulté à respirer. Vertiges.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances toxiques.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO ₂). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.
Incendie majeur	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au	Risque d'inflammation. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des

produit chimique sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Les résidus d'un incendie et les eaux d'extinction contaminées doivent être éliminés conformément aux règlements locaux.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruite.

Autres informations Aérer la zone. Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Utiliser une connexion mise à la masse et mise à la terre lors du transfert de ce produit pour éviter une décharge statique, un incendie ou une explosion. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Garder dans une aire munie de gicleurs. Utiliser selon les instructions sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruite. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou

s'assurer une ventilation appropriée. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Garder dans une aire munie de gicleurs. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario TWAEV	Québec
Third Party Formulation (TP # 1422862)	TWA: 0.2 mg/m ³ Skin	TWA: 0.2 mg/m ³ Skin	TWA: 0.2 mg/m ³ Skin	TWA: 0.2 mg/m ³ Skin
Third Party Formulation (TP # 1422862)	TWA: 10 ppm TWA: 52 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 79 mg/m ³ Skin	TWA: 10 ppm Skin	TWA: 10 ppm Skin	TWA: 10 ppm Skin

Autres directives relatives à l'exposition

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Bottes antistatiques.

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés.

Considérations générales sur l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris

l'intérieur, avant de les réutiliser. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruite.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Ambre
Odeur	Pétrole
Couleur	Aucun renseignement disponible
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques Méthode</u>
pH	UNKNOWN	
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	59 C	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	0.848	
Solubilité dans l'eau	Non miscible dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Not Applicable	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu

Autres informations

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible
Dimension de particules	Aucun renseignement disponible
Distribution granulométrique	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Chaleur excessive.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Mortel par inhalation. (sur la base des composants). L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Toxique par contact cutané. (sur la base des composants). L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Mortel en cas d'ingestion. (sur la base des composants).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Toux ou respiration sifflante. Difficulté à respirer. Vertiges.
------------------	---

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	14.30 mg/kg
ETAmél (cutané)	260.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	18.60 ppm
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	0.01 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeur)	0.09 mg/l

Toxicité aiguë inconnue	89.262 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
	83.48 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
	89.262 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
	89.262 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
	89.262 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
	89.262 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
--------------	---------------------	-----------------------	---------------------

Paraffinic, naphthenic solvent	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat) 4 h
Third Party Formulation (TP # 1422862)	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2 mL/kg (Rabbit)	> 590 mg/m ³ (Rat) 4 h
Third Party Formulation (TP # 1422862)	= 58 mg/kg (Rat)	= 140 mg/kg (Rabbit)	= 0.076 mg/L (Rat) 4 h
Third Party Formulation (TP # 1422862)	= 3280 mg/kg (Rat)	> 3160 mg/kg (Rabbit)	= 18 g/m ³ (Rat) 4 h
Third Party Formulation (TP # 1422862)	= 1110 mg/kg (Rat)	= 1120 mg/kg (Rabbit)	> 340 mg/m ³ (Rat) 1 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Contient un mutagène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Third Party Formulation (TP # 1422862)	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Raisonnement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Selon les critères de classification du Système général harmonisé tel qu'adopté dans le pays ou la région avec lequel cette fiche signalétique est conforme, il a été établi que ce produit cause une toxicité systémique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition aiguë. (STOT SE). Risque avéré d'effets graves pour les organes en cas d'ingestion. Risque avéré d'effets graves pour les organes en cas de contact avec la peau.

STOT - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. .

Nom chimique	Algae/aquatic plants	Poissons	Toxicity to microorganisms	Crustacea
Paraffinic, naphthenic solvent	.?	96h LC50: = 2.2 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: = 2.4 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: = 45 mg/L (Pimephales promelas)	Aucune donnée disponible	.?
Third Party Formulation (TP # 1422862)	.?	96h LC50: = 1740 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: = 19 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: = 2.34 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: = 41 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: = 45 mg/L (Pimephales promelas)	Aucune donnée disponible	48h EC50: = 0.95 mg/L (Daphnia magna)
Third Party Formulation (TP # 1422862)	.?	96h LC50: = 0.21 mg/L (Cyprinus carpio)	Aucune donnée disponible	.?
Third Party Formulation (TP # 1422862)	.?	96h LC50: 7.19 - 8.28 mg/L (Pimephales promelas)	Aucune donnée disponible	48h EC50: = 6.14 mg/L (Daphnia magna)
Third Party Formulation (TP # 1422862)	.?	96h LC50: 0.91 - 2.82 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: 5.74 - 6.44 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: = 1.6 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: = 1.99 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: = 31.0265 mg/L (Lepomis macrochirus)	EC50 = 0.93 mg/L 30 min EC50 > 20 mg/L 18 h	48h EC50: 1.09 - 3.4 mg/L (Daphnia magna) 48h EC50: = 1.96 mg/L (Daphnia magna) 48h LC50: = 2.16 mg/L (Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	Coefficient de partage
Third Party Formulation (TP # 1422862)	6.1
Third Party Formulation (TP # 1422862)	3.63
Third Party Formulation (TP # 1422862)	3.6

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD

No ONU	UN1992
Nom officiel d'expédition	FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S.
Classe de danger	3
Classe subsidiaire	6.1
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN1992, FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (PARAFFINIC, NAPHTHENIC SOLVENT, 1,2,4 TRIMETHYLBENZENE), 3 (6.1), III, LTD QTY

DOT

Nom officiel d'expédition	CONSUMER COMMODITY
Classe de danger	ORM-D
Désignation	CONSUMER COMMODITY, ORM-D

MEX

No ONU	UN1992
Nom officiel d'expédition	FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S.
Classe de danger	3
Classe subsidiaire	6.1
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN1992, FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (PARAFFINIC, NAPHTHENIC SOLVENT, 1,2,4 TRIMETHYLBENZENE), 3 (6.1), III

OACI

No ONU	UN1992
Nom officiel d'expédition	FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S.
Classe de danger	3
Classe subsidiaire	6.1
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN1992, FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (PARAFFINIC, NAPHTHENIC SOLVENT, 1,2,4 TRIMETHYLBENZENE), 3 (6.1), III, LTD QTY

IATA

No ONU	UN1992
Nom officiel d'expédition	FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S.
Classe de danger	3
Classe subsidiaire	6.1
Groupe d'emballage	III
Code ERG	3P
Désignation	UN1992, FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (PARAFFINIC, NAPHTHENIC SOLVENT, 1,2,4 TRIMETHYLBENZENE), 3 (6.1), III, LTD QTY

IMDG/IMO

No ONU	UN1992
Nom officiel d'expédition	FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S.



Classe de danger	3
Classe subsidiaire	6.1
Groupe d'emballage	III
EmS-N°	F-E, S-D
Désignation	UN1992, FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (PARAFFINIC, NAPHTHENIC SOLVENT, 1,2,4 TRIMETHYLBENZENE), 3 (6.1), III, (59°C C.C.), LTD QTY

RID

No ONU	UN1992
Nom officiel d'expédition	FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S.
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Code de classification	FT1
Désignation	UN1992, FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (PARAFFINIC, NAPHTHENIC SOLVENT, 1,2,4 TRIMETHYLBENZENE), 3 (6.1), III
ADR/RID-Étiquettes	6.1

ADR

No ONU	UN1992
Nom officiel d'expédition	FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S.
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Code de classification	FT1
Code de restriction en tunnels	(D/E)
Désignation	UN1992, FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (PARAFFINIC, NAPHTHENIC SOLVENT, 1,2,4 TRIMETHYLBENZENE), 3 (6.1), III, (D/E)
Étiquettes	6.1

ADN

No ONU	UN1992
Nom officiel d'expédition	FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S.
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Code de classification	FT1
Dispositions particulières	274, 802
Désignation	UN1992, FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (PARAFFINIC, NAPHTHENIC SOLVENT, 1,2,4 TRIMETHYLBENZENE), 3 (+ 6.1), III
Étiquettes de danger	3 + 6.1
Quantité limitée	5 L
Ventilation	VE01, VE02

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.



LIS/LES	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AICS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende

- TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
- LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
- EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
- ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
- KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
- PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
- AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 4	Inflammabilité 2	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 4 *	Inflammabilité 2	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par Bonne gestion des produits
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1 800 572-6501

Date d'émission 11-nov.-2020

Date de révision 13-nov.-2020

Note de révision Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique

